



UNIVERSITE ALIOUNE DIOP

Institut supérieur de Formation agricole et rurale (ISFAR) ex ENCR de Bambey

Bambey, le 07 juillet 2022

Ge Wirecteur.

Objet: Avis de concours direct d'entrée à l'ISFAR - Session 2022.

Mesdames, Messieurs,

Le Directeur de l'Institut supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) ex ENCR de Bambey informe que le concours direct d'entrée à l'ISFAR aura lieu le mardi 04 octobre 2022 dans les centres suivants :

- Dakar : Ecole Supérieure d'Economie Appliquée (ESEA) ;
- Thiès: Lycée Malick SY;
- Louga: Lycée Malick SALL;
- Saint-Louis: Centre National de Formation des Techniciens de l'Elevage et des Industries Animales;
- Bambey : Institut supérieur de Formation agricole et rurale ;
- Kaolack: Lycée Technique El Hadji Abdoulaye NIASS;
- Tambacounda: Lycée Mame Cheikh MBAYE;
- Ziguinchor : Centre National de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts, Chasse et des Parcs Nationaux.

Peuvent faire acte de candidature les élèves des classes de Terminales des séries S1 – S2 – S3 – S4 – S5.

Le dossier de candidature comprend :

- 1. une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISFAR où le candidat précisera son centre d'examen. L'adresse complète du candidat (Téléphone, adresse mail si possible) doit être indiquée sur la demande ;
- 2. un extrait de naissance ;
- 3. un relevé de notes du baccalauréat;
- 4. un certificat de visite et de contre visite de moins de trois mois;
- 5. dix mille francs (10 000 F) CFA pour les droits d'inscription.

Le concours comporte les épreuves suivantes :

- Mathématique: durée 02 heures, coefficient 02;
- Physique et Chimie: durée 02 heures, coefficient 02;
- SVT: durée 02 heures, coefficient 02;
- Dissertation: durée 01 heure, coefficient 01.

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites subiront l'épreuve orale d'entretien avec le jury pour l'admission définitive.

Les dossiers de candidature devront parvenir au Secrétariat de l'ISFAR au plus tard le 19 septembre 2022 délai de rigueur. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser :

- à l'ISFAR (ex ENCR) à Bambey Tél. : 77 477 50 22.
- aux bureaux des centres d'orientation scolaire et professionnelle (CAOSP).

Les dix mille francs (10.000 F CFA) représentent les droits d'inscription au concours d'entrée et peuvent être versés directement dans l'un des comptes de l'Agence Comptable Principale (ACP) de l'Université Alioune DIOP (UAD) ouvert à ECOBANK et à la BICIS:

ECOBANK: SN094 04019 121009656101 58

BICIS: SN010 17409 007900300023 68

- Le bon de versement devra être joint au dossier du candidat.
- Les dossiers comp'ets peuvent être scannés et envoyés aux adresses suivantes : ibrahima.sarr@uadb.edu.sn et
- Les candidats présélectionnés devront présenter les documents originaux de leurs dossiers de candidature.

. Off

Messieurs les Proviseurs des Lycées du Sénégal et Directeurs des Centres Académiques de l'Orientation Scolaire et Professionnelle.

Le Directeur de l'ISFAR

Pr Serigne Modou SARR